

Détails sur le siège de Pékin.

San Francisco, 2 octobre.—Le Rev. Fred Browne, président de la mission méthodiste à Tien Tain, qui a guidé les forces alliées à leur entrée dans la capitale de Chine, est arrivé ici, sur le Coptic. C'est un des derniers qui ont quitté Pékin, avant la suppression des communications avec le monde extérieur.

Il a quitté Pékin le 4 juin et il est arrivé à Tien Tain avec beaucoup de difficulté. Il a organisé immédiatement une expédition pour secourir Pei Tei Ho, ou il y avait 53 étrangers, la plupart des femmes et des enfants, qui étaient assiégés par les Chinois.

Dans le nombre, il y avait 30 Américains. La famille Browne en faisait partie. Il a envoyé sa famille au Japon. Quant à lui, il a pu arriver à grand-peine à Tien Tain. Comme il connaissait parfaitement Pékin, il pouvait rendre de véritables services pour l'entrée dans la ville. C'est d'après son avis que les Américains et les Anglais ont pu entrer dans la capitale par un égout.

C'est ce qui les a fait arriver plusieurs heures avant les Russes et les Japonais. La capture de Tien Tain, dit M. Browne, a été si inattendue que les Chinois n'ont pas eu le temps de cacher leurs trésors ou de détruire leurs documents.

J'ai pu, dit-il, sur la prière des alliés, découvrir des documents importants qui incriminent les plus hauts fonctionnaires chinois. On a trouvé un registre complet de tous les Boxers dans les villages autour de Tien-Tain, avec les noms et les détails de telle sorte que quand on voudrait appriquer cette abominable secte, la tâche sera facile. La liste sera d'un grand secours.

Le Rév. D. Gamewell, un missionnaire méthodiste, a fait un dessin des barricades derrière lesquelles les habitants des légations se sont défendus si vaillamment durant le long siège.

Sir Claude McDonald l'en a remercié dans une lettre.

Les dégradations et les châtimements.— Washington, 2 octobre.—Le ministre chinois a communiqué au Département d'Etat la dépêche qui confirme la dégradation du Prince Tuan et d'un grand nombre de hauts fonctionnaires Chinois.

Voici la teneur de la dépêche de Wu : Une télégramme reçu du directeur général Sheng, à Shanghai, déclare que, par l'édit impérial lancé le 25 septembre, le prince Chwang, le prince Yih, les princes secondaires Tsai Lien et Tsai Ying sont privés de leur rang et de leurs emplois. Le prince Tsuan est privé de ses dignités et livré à la justice impériale qui décidera de son sort. Il est privé de son salaire.

Grande excitation dans le comté d'Elmore, Alabama.

Montgomery, Alabama, 2 octobre.—Le négre Wallace Townsend, qui a été brûlé, vif aujourd'hui, a fait une déclaration impliquant sept autres négres dans son crime. Comme c'est la seconde femme blanche outragée dans le comté d'Elmore depuis moins d'un mois les habitants de la région croient qu'il existe un complot parmi les négres.

Un des individus impliqués par Townsend, Virgil Miller, était enfermé dans la prison de Wetumpka sous l'accusation de vol, mais comme des menaces de lynchage étaient proférées, ce négre a été amené ce soir à Montgomery. Le député-shérif a franchi à toute vitesse les quatorze milles qui séparent Wetumpka de Montgomery, et s'il était arrivé trente minutes plus tard des individus venus par le train lui auraient barré le passage.

Le shérif a arrêté deux des autres négres impliqués, Frank et Jake Floyd, frères de Zeb Floyd, l'individu lynché près de Wetumpka le 9 septembre.

Une singulière coïncidence est que Mme Harrington, qui a été assassinée hier, est une parente de Mlle Pearson, qui a été outragée le 3 septembre, un crime pour lequel Zeb Floyd a été lynché.

On croit que le complot est dirigé contre les membres d'une famille blanche. Trois négres sont maintenant sous les verrous à Montgomery et d'autres troubles sont probables.

Un négre brûlé vif.

Montgomery, Alabama, 2 octobre.—Un négre du nom de Wallace Townsend a été brûlé vif cette après-midi à Electric, comté d'Elmore, à quinze milles de Wetumpka, Alabama. Il était accusé d'avoir assassiné Mme Lonnie Harrington, une dame blanche d'un voisinage.

Les grévistes et l'Union.

Wilkesbarre, Pennsylvanie, 2 octobre.—Les directeurs des mines de la vallée du Wyoming qui ont fait afficher la nuit dernière une notice aux ouvriers annonçant une augmentation de salaires de dix pour cent n'ont reçu aucune réponse aujourd'hui.

L'idée que les directeurs ont fait ce qui semble des efforts prémédités pour ignorer l'union des mineurs est ce qui irrite le plus les grévistes. Ils déclarent qu'il est inutile de parler de règlement aussi longtemps que les présidents des grandes compagnies de charbon n'auront pas reconnu l'union.

Perry Belmont.

New York, 20 octobre.—Perry Belmont a été choisi aujourd'hui par la convention démocratique du premier district de New York, qui comprend les comtés de Queen, de Suffolk et Nassau, comme candidat au congrès.

Dernière heure.

LES MESSAGES

—DE—

L'Empereur de Chine ET DE L'Empereur d'Allemagne.

Berlin, Allemagne, 2 octobre.— Texte du message de l'empereur de Chine à l'empereur d'Allemagne : Salut. Quo le ministre de Votre Majesté soit tombé victime du soulèvement qui a soudainement éclaté en Chine sans que nos fonctionnaires pussent le prévenir, est profondément déploré et regretté.

Par décret nous ordonnons qu'un sacrifice soit fait sur un autel pour le défunt, et les chefs des provinces ont reçu l'instruction d'offrir des libations sur l'autel. Les surintendants commerciaux des ports du nord et du sud ont reçu l'ordre de prendre les mesures nécessaires pour le transport du cercueil du défunt.

Quant il arrivera en Allemagne un second sacrifice sera fait sur l'autel. L'Allemagne a toujours maintenu les plus amicales relations avec la Chine. En conséquence, nous gardons l'espoir que Votre Majesté éloignera tout ressentiment, afin que la paix puisse être conclue aussi promptement que possible et que le calme universel devienne possible pour tous les temps à venir. C'est notre plus grand espoir et notre plus ardent désir.

me empereur d'Allemagne et comme chrétien, je ne puis considérer cet abominable crime comme effacé par des libations. En outre de mon ministre assassiné, de nombreux frères de notre foi chrétienne ont comparu devant le trône de Dieu. Des évêques et des missionnaires, des femmes et des enfants qui, pour leur foi qui est aussi la mienne, sont morts en martyrs, sont les accusateurs de votre Majesté.

Les libations commandées par Votre Majesté peuvent-elles suffire pour tous ces innocents ? Je ne rends pas Votre Majesté personnellement responsable des outrages commis contre les légations, qui sont inviolables parmi toutes les nations, ni des torts graves causés par des sujets de Votre Majesté. Mais les conseillers du trône de Votre Majesté et les fonctionnaires dont les têtes portent la souillure d'un crime qui a rempli d'horreur les nations chrétiennes, doivent expier leur abominable forfait.

Si Votre Majesté les amène à la punition qu'ils méritent, je considérerai cela comme une expiation qui satisfait les nations de la circonférence. Si Votre Majesté emploie son pouvoir impérial dans ce but, acceptant l'appui de toutes les nations blessées, je me déclarerai, pour ma part, satisfait sur ce point. J'accueillirai aussi avec satisfaction le retour de Votre Majesté à Pékin. Pour cela mon général le feld-marschal de Waldersee, recevra non seulement l'instruction de vous accorder les honneurs dus à votre rang, mais aussi de procurer à Votre Majesté la protection militaire que vous pouvez désirer et dont vous pouvez avoir besoin contre les rebelles.

Je désire aussi une paix qui réparera les torts faits et qui assurera à tous les étrangers en Chine la sécurité pour leur vie et leurs propriétés et, au-dessus de tout, pour l'exercice de leur religion.

GUILLAUME II.

L'affaire Rathbone.

La Havane, Cuba, 2 octobre.— Dans un article sur les fraudes commises dans le service des postes le "Post" de La Havane dit aujourd'hui : "Nous avons sans bruit et pour notre propre compte fait une enquête sur le cas d'Estes G. Rathbone, et nous croyons qu'il sera accusé d'avoir tramé tout le complot pour les détournements. Il peut même être démontré que Rathbone a en pour sa part vingt-sept ou vingt-huit mille dollars. Ernest Lee Conant, conseil spécial du gouvernement dans cette affaire, a refusé de démentir ou de confirmer les assertions du "Post". Il a dit, cependant, que l'enquête n'avait pas été bornée à une simple inspection des comptes.

Capture d'un chef de Boxers

Pékin, Chine, 26 septembre, par voie de Shanghai, 2 octobre.—Chi Hsin, un membre du Tsong Li Yamen notoirement hostile aux étrangers et un chef de boxers, a été capturé dans la cité impériale par les Japonais. Son sort n'est pas encore décidé.

Marchés divers.

Paris, 2 octobre.—La rente trois pour cent est cotée à 99 francs 90 centimes. Londres, 2 octobre.— Consolidés au comptant, 98 3/8 ; terme 98 1/4.

Liverpool, 2 octobre.—Coton spot, demande modérée ; prix stable. American middling, fair 6 1/2 ; good middling 6 7/8 ; middling 6 5/16 ; low middling 6 1/16 ; good ordinary 5 9/32 ; ordinary 5 31/32.

Ventes 7,000 balles, dont 300 pour la spéculation et l'exportation y compris 6600 balles coton américain. Recettes 300 balles, balles coton américain.

Futurs — calmes à l'ouverture et stables à la clôture. American middling l. m. c. Octobre 5.61 ; octobre et novembre 5.44 ; novembre et décembre 5.38 ; décembre et janvier 5.34 ; janvier et février 5.32 ; février et mars 5.30 ; mars et avril 5.28 ; avril et mai 5.26 ; mai et juin 5.25 ; juin et juillet 5.24 ; juillet et août 5.22.

New York, 2 octobre.—Coton spot—calme à la clôture. Middling upland 10 7/8 ; middling Gulf 11 1/8. Ventes 105 balles.

New York, 2 octobre.—Futurs stables à la clôture. Octobre 10.26, novembre 9.93, décembre 9.80, janvier 9.80, février 9.80, mars 9.81, avril 9.80, mai 9.81 ; juin 9.81, juillet 9.81, août 9.72.

AUX DEMOCRATES

Et autres Partisans de WILLIAM J. BRYAN EN LOUISIANE. Le Comité national démocratique a besoin de fonds pour la campagne actuellement en cours. Un comité sur la Louisiane pour une contribu-

tion raisonnable et un appel à cet effet est lancé. Rappelez-vous que la cause que représente le parti démocratique et pour laquelle il lutte est la cause du peuple. C'est la République contre l'Empire. C'est une lutte pour le maintien et la perpétuité des institutions libérales par nos pères. Les Trusts et les trusts syndicaux ont pour but de contrôler le commerce, les moyens de transport et la richesse du pays se dépeignent de l'autre côté. Conséquemment, le parti démocratique doit se tourner vers l'électeur individuel et le franc citoyen.

Tous ceux à qui cet appel est fait peuvent contribuer un peu. Faites-le suivant vos moyens. Aucune contribution, si faible qu'elle soit, ne sera refusée. Au total elles formeront une somme considérable. Les contributions peuvent être adressées aux personnes suivantes, qui en accusent réception et les transmettront au président Jones du comité national démocratique : Hon. E. B. Kruttschnitt, président du comité central démocratique d'Etat, à la Nouvelle-Orléans, La.; Hon. N. C. Blanchard, membre du comité national démocratique pour la Louisiane, à Shreveport, La. ; Hon. H. C. Carg, président du comité central démocratique d'Etat, à la Nouvelle-Orléans, La. ; Les sénateurs d'Etat démocratiques et les membres de la Chambre des Représentants sont nommés membres de comités dans leurs districts respectifs et les paroisses pour recueillir des souscriptions et sont chargés d'agir avec promptitude et énergie.

Mais il est ardemment espéré que les souscripteurs individuels n'attendront pas les sollicitations. Envoyez immédiatement vos contributions aux messieurs susnommés.

Tous les journaux de cet état désirent appuyer l'élection de Bryan rendront un grand service à sa cause en reproduisant cet appel dans leurs colonnes et en lui donnant autant de publicité que possible. Par ordre du comité central démocratique. R. S. LANDRY, Secrétaire.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE. CHAS F. BOCK et FRANK COX. PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 1973.—En vertu d'un writ de fieri factus, à messe adressé à Hon. Philip J. Falcou, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, le 5 octobre, à 11 heures, à la rue Chartres, dans le deuxième District de cette ville, VENDREBIL, le 5me jour d'octobre 1900 à 11 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir : Un lot de menuiserie de maison, etc., d'après inventaire enregistré en mon bureau. Sauf dans l'affaire ci-dessus initiée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux. CHAS. R. KENNEDY, Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 25 sept.—26 oct.—5

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Wm J. Vasson. C. D. CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 54,337.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées à avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) ou contentions (s'ils en ont) par lesquelles ils ont des prétentions sur les biens de la succession et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier. 25 sept.—26 oct.—5

Succession de John L. Moore. C. D. CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 61,947.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées à avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) ou contentions (s'ils en ont) par lesquelles ils ont des prétentions sur les biens de la succession et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier. 25 sept.—26 oct.—5

Succession de E. Hogan. C. D. CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 63,137.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées à avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) ou contentions (s'ils en ont) par lesquelles ils ont des prétentions sur les biens de la succession et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier. 25 sept.—26 oct.—5

L'ABELLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Trois Editions Distinctes Edition Quotidienne, Edition Hebdomadaire, Edition Du Dimanche. ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, port compris : \$12.—Un an | \$6.—6 mois | \$3.—3 mois Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris : \$15.15.—Un an | \$7.55.—6 mois | \$3.90.—3 mois

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi matin Pour les Etats-Unis, port compris : \$3.00.—Un an | \$1.60.—6 mois | \$1.00.—4 mois Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger : \$4.00.—Un an | \$2.05.—6 mois | \$1.25.—4 mois

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, non abonnée y est donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands. Nos agents peuvent faire leurs remises sur MANDATS-POSTAUX ou par VES SUR EXPRESS.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une propriété de valeur assurée dans le sixième District, le comté de la paroisse de Iberville, entre les rues Magnolia et Sud Robertson. Eurka Homestead Society vs Mrs. Margaret Isabelle Ingarrett, femme de Charles H. Ingarrett.

C. D. CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 63,043.—En vertu d'un writ de sais et vente moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Cour des Encheures, No 340 rue Commerce, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JUDI, 25 octobre 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir : Un certain morceau de portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, valeurs, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le sixième District de cette ville dans l'Etat de la Louisiane, Magnolia, Marengo et Sud Robertson, le dit morceau ou portion de terre comprise à une distance de quarante-cinq pieds de l'encourture des rues Marozzo et Sud Robertson et mesurant quarante-cinq pieds de large à la rue Marengo sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et étant comprise la moitié la plus près de la rue Magnolia du lot désigné par le No. 1287 et l'autre du lot désigné par le No. 1286. Sauf dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans. Bernard McCloskey, Sheriff S. Benedict. 25 sept.—26 oct.—5

Succession de E. Hogan. C. D. CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 63,137.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées à avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) ou contentions (s'ils en ont) par lesquelles ils ont des prétentions sur les biens de la succession et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier. 25 sept.—26 oct.—5

C. LAZARD & CO., L'Id. LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE VETEMENTS CONFECTIONNES, d'Articles de toilette et de Chapeaux. Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche. Coin des rues Canal et North Peters. 1 nov.—Dim Mar Jeu Sam

MONTRES et PENDULES soigneusement réparées DIAMANTS remoués et tous genres de BIJOUX faits sur COMMANDE. BIJOUX REPARÉS et renouvelés. ARGENTERIE faite sur commande et réparée. PLAQUAGE D'OR ET D'ARGENT. PENDULES pour BUREAUX et RESIDENCES montées et entretenues à l'année. FRANTZ BROS & CO., BIJOUTIERS, 833 Rue Canal. 29 juillet

MAGASIN DU BON MARCHÉ, 213 RUE ROYALE, F. ADRIEN BRUNET. HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER. J'ai l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Or, Argent, Lunettes et Bijouterie de toutes descriptions. Grande variété de Canons et Ombrelles à pointe d'or et d'argent. Les seuls Grand et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans. Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises, dont je défie toute concurrence. 4 déc 99—1 an

Quand vous êtes prêt à acheter un Portefeuille, une Bourse, un Porte-Cartes ou toute autre Nouveauté en Peau ou en Cuir, vous voulez nécessairement pouvoir choisir d'un Assortiment Complet et Varié. Vous feriez bien de jeter les yeux sur le nôtre : il contient tous les Articles susnommés aux prix de 50 et de \$25.00. La Vente des Portefeuilles à 25c se poursuit. Weinfurter Jewelry Palace, Encoignure des rues Royale et Bienville. 20 jan.—1 an

LE MONDE MODERNE. demandez un spécimen complet et gratuit (en découplant cette annonce) pour pouvoir apprécier cette revue-magazine unique en France. 6, rue Saint-Benoit, Paris. COMPAGNIE D'ASSURANCES

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE, Plus de \$70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis. Pertes payées pour l'incendie de Chicago \$2,259,000. Pertes payées pour l'incendie de Boston \$1,437,500. Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales. DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS: GUSTAV E. WESTFELDT, L. G. YALLOU, LUIGI E. MOORE, O. M. SOMLA. OLARENOR F. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire. 1 nov.—1 an

INCORPORÉE EN 1855. Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées. SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Nouveau No 222, vis-à-vis No 63 rue Royale. Capital \$ 500,000.00 Actif \$ 1,437,500.00 Surplus net \$ 210,000.00 R. E. ORAIG, Vice-Président. CHARLES JANVIER, Président. FÉLIX G. LEE, Secrétaire. WALLACE JOHNSON, Géra. CHAS. D. FOUON, OCTAVIEN BARRE, F. S. COIMBO. Pertes payées depuis l'organisation \$4,613,500.75 3 jan.—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCES DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans. PAUL CAPDEVILLE, Président, JULES MONTREUIL, Secrétaire. BUREAU: RUE DU CANAL, 699. Assure contre toutes pertes causées par l'incendie sur les rivières et sur les mers. CONSEIL D'ADMINISTRATION: Henry C. Boucher, John P. Baldwin, W. H. Boffinger, Armand Capdeville, Paul Capdeville, A. Xiques, U. Hœy, Jno. W. Fairfax, Emillion Perrin, Manuel Pascaul, Lawrence Fabacher.

L'ABELLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Nlle-Orléans, CUMBERLAND TELEPHONE 2096-21